



INSTITUT CANADIEN
D'EDUCATION
DES ADULTES

506 est, Ste-Catherine
suite 800, Montréal
Québec. 842-2766
H2L 2C7

RADIO-CANADA A NOTRE SERVICE!

Mémoire soumis par l'Institut canadien d'éducation des adultes à l'occasion des audiences publiques du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes sur le renouvellement de permis de la Société Radio-Canada.

Montréal, le 9 novembre 1984

TABLE DES MATIERES

PREAMBULE: UNE REORIENTATION "VIGOUREUSE".....	1
1 - RADIO-CANADA: UN SERVICE PUBLIC OU UN SERVICE DISTINCT ?.....	3
RECOMMANDATIONS.....	7
2 - LES NOUVEAUX DEFIS DU RESEAU FRANCAIS.....	8
RECOMMANDATIONS.....	13
3 - LA PRIVATISATION DE LA PRODUCTION.....	14
RECOMMANDATIONS.....	19
4 - L'INFORMATION A RADIO-CANADA.....	20
RECOMMANDATIONS.....	26
5 - DEMOCRATISATION OU POLITISATION DE RADIO-CANADA ?	28
RECOMMANDATIONS.....	30

PREAMBULE: UNE REORIENTATION "VIGOUREUSE" ???

L'objectif de ces audiences "c'est de permettre une pleine discussion publique du rôle essentiel de Radio-Canada", et ce, à partir du plan d'action et de programmation proposé par la Société Radio-Canada. Selon la Société d'Etat, ce plan comporte une réorientation vigoureuse des services francophones et anglophones. Notre analyse de la demande de Radio-Canada ne nous amène pas à la même conclusion: les seules mesures nouvelles et importantes proposées de façon explicite par Radio-Canada se résument à augmenter le volume des productions dramatiques canadiennes aux heures de grande écoute et à transférer une large part de sa production au secteur privé.

Nous ne pouvons qu'être d'accord avec l'augmentation de la production canadienne, mais nous croyons qu'une réelle réorientation aurait exigée de la part de la Société un examen plus complet des différents volets de son mandat et des défis nouveaux qu'il lui faut assumer en conséquence.

Au niveau de l'information, par exemple, nous croyons que Radio-Canada s'acquitte imparfaitement de sa tâche de fournir une information complète, équilibrée et pluraliste. Là aussi des réajustements importants nous semblent nécessaires. Malheureusement, la demande de Radio-Canada est muette sur toute cette question: on ne fait que reconduire les émissions actuelles telles quelles.

Quel cadre de loi?

De plus, ce plan ne témoigne pas d'une très grande originalité de la part de Radio-Canada, puisqu'il reprend les mesures proposées par l'an-

cien ministre des Communications, M. Francis Fox, dans son document "Vers une nouvelle politique nationale de la radiotélédiffusion". Ceci nous amène d'ailleurs à nous interroger sur le cadre de loi qui régit ces audiences: s'agit-il de la loi de la radiodiffusion de 1968 ou du projet de loi C-20? Concrètement, il nous faut savoir si les grandes orientations de l'avenir de Radio-Canada sont celles déterminées par l'ancien ministre Fox (dans un tel cas, ces audiences ne serviraient pas à grand-chose) ou si ces audiences sont le lieu pour débattre et décider de ces grandes orientations.

Nous avons l'impression que le Conseil d'administration de Radio-Canada a présenté une demande de renouvellement de permis comme si le projet de loi C-20 avait été adopté. Il semble, en effet, avoir tenu pour acquis le pouvoir de directives du ministre sur Radio-Canada et le changement de statut de la Société prévu par ce projet de loi. Le projet de loi C-20 prévoyait, en effet, que la Société Radio-Canada deviendrait un service distinct à dominante canadienne et qu'ainsi, Radio-Canada n'aurait plus l'obligation d'offrir un service de télévision équilibré et complet. Or, rappelons-le, le projet de loi C-20 n'est toujours qu'un projet de loi.

Pour notre part, nous avons préféré nous situer dans le cadre de la loi actuelle et soulever les principaux enjeux sous-jacents aux nouvelles orientations proposées par la Société d'Etat. Ces enjeux seront analysés par cinq biais:

- o Les implications du changement de statut de Radio-Canada comme service distinct;
- o Le rôle du réseau français en regard de la spécificité de la culture canadienne-française et ce, dans le contexte du nouvel environnement technologique;
- o L'impact de la privatisation partielle de la production sur l'ensemble de la programmation;

- o La contribution de Radio-Canada à l'amélioration de la vie démocratique par l'information;
- o L'autonomie de Radio-Canada face au pouvoir politique et la démocratisation de Radio-Canada.

1 - RADIO-CANADA: UN SERVICE PUBLIC OU UN SERVICE DISTINCT ?

Selon nous, le changement de statut le plus important et le plus lourd de conséquences pour l'avenir de la Société d'Etat serait d'amener Radio-Canada à assumer désormais un service distinct comme le prévoit la nouvelle stratégie fédérale de la radiotélédiffusion. Radio-Canada, chose curieuse, ne mentionne pas de façon explicite cet élément de stratégie dans son plan d'action présenté au CRTC. Cet objectif était pourtant au coeur de la stratégie de Radio-Canada adoptée par son Conseil d'administration en 1983, puisque celui-ci proposait même de modifier la loi en conséquence; il ajoutait, cependant, que cette politique pouvait s'appliquer sans une modification de la loi...

Dans le cadre de la demande actuelle, Radio-Canada fait état à plusieurs reprises de sa volonté de devenir une télévision de plus en plus distincte de la télé commerciale tout en demeurant populaire. Il est très difficile à ce moment-ci de mesurer toutes les implications d'une telle stratégie, car les mesures mises de l'avant pour atteindre cet objectif ne sont pas clairement précisées. Toutefois, l'analyse détaillée de la demande de la Société nous amène à constater que cette nouvelle politique ne se traduira pas uniquement dans le retrait d'émissions américaines de sa grille horaire et leur remplacement par des dramatiques canadiennes. D'autres secteurs risquent d'être affectés.

L'information, par exemple: nous croyons que ce rôle "distinct" de Radio-Canada consistera à délaisser de plus en plus l'information

locale pour faire plus de place à des dossiers d'importance nationale à l'échelle du Canada. La population risque ainsi d'être privée du droit d'être informée sur les réalités concrètes qui la touchent de près. Le public ne tardera pas, s'il en est ainsi, à changer de canal.

Le peuple d'un côté, l'élite de l'autre?

Il y a aussi le danger que cette programmation distincte devienne plus élitiste.

"Pour atteindre cet objectif, Radio-Canada doit continuer de tenir compte des goûts populaires et des goûts plus élitistes au moment d'établir sa grille horaire".¹

Nous avons l'impression que, derrière la politique de Radio-Canada, se cache une conception très élitiste de la culture et un certain mépris vis-à-vis les couches populaires. Ainsi peut s'expliquer la dichotomie que la Société établit entre les goûts populaires et les goûts plus élitistes. En clair cela veut dire, selon nous, que les dirigeants de Radio-Canada considèrent que la culture avec un grand "C", ce n'est pas pour le peuple et qu'il ne faut pas espérer rejoindre un large public avec des émissions culturelles de grande qualité. Cette conception est certainement à l'origine de la programmation du réseau français FM de Radio-Canada: une petite élite se parle entre elle. Le mandat de Radio-Canada c'est, bien sûr, de contribuer au développement des arts, mais c'est surtout de permettre une accessibilité plus grande des citoyens et citoyennes aux diverses formes de manifestations et d'expressions culturelles, de même qu'à leur patrimoine culturel.

Aux heures de grande écoute, la programmation de Radio-Canada se limite presque exclusivement à quatre types d'émissions: les téléromans, les séries dramatiques, les émissions d'information et les sports pro-

¹ Société Radio-Canada. Demande de renouvellement des permis d'exploitation des réseaux de télévision de la Société Radio-Canada, Vol. 1, juin 1984, p. 224.

fessionnels. Nous ne croyons pas qu'il s'agit là d'une programmation complète et équilibrée correspondant à des intérêts et à des goûts divers. Nous ne croyons pas, non plus, que la promotion de la culture canadienne-française passe essentiellement par la voie du téléroman. Nous sommes d'accord sur la nécessité d'améliorer la qualité culturelle des émissions, mais il faut le faire en tenant compte des habitudes d'écoute et des besoins. L'art peut être populaire tout en étant de qualité. Il faudrait donc que la Société Radio-Canada développe comme politique la promotion et le développement de productions culturelles populaires de qualité qui refléteraient le vécu et la culture populaire. D'ailleurs, bon nombre de nos grands succès littéraires se situent dans cette tradition, que l'on pense aux oeuvres de Tremblay et à celles de Gabrielle Roy.

Le secteur privé doit aussi collaborer

La télévision commerciale, surtout privée, a dénaturé la portée de la culture populaire. On en a fait une marchandise comportant à peu près toujours les mêmes ingrédients: l'amour, la famille, les chicanes, les réconciliations que l'on mélange selon les circonstances. Les comportements novateurs, ceux qui remettent en cause le statu quo des conditions de vie, de même que les aspirations au changement sont dramatiquement absents des émissions. Les idées reçues, les clichés sont monnaie courante. En fait, c'est toujours l'idéal américain, le modèle américain, mais avec de petits moyens.

Cette détérioration de la qualité de la programmation n'a certainement pas contribué à enrichir notre bagage culturel collectif, au contraire. Face à un tel problème, la solution ne consiste certainement pas à ajouter à l'horaire de Radio-Canada des émissions culturelles plus élitistes et à faire disparaître du réseau d'Etat toutes les émissions américaines.

La population risque tout simplement, dans un tel cadre, de changer plus souvent de canal pour regarder ses émissions américaines préférées. De telles mesures contribueront à marginaliser Radio-Canada au profit des postes privés, aggravant davantage le problème du transfert d'écoute du public francophone vers les réseaux privés et les canaux américains. Aussi sommes-nous tout à fait opposés à la stratégie actuelle qui consiste à miser uniquement sur Radio-Canada pour augmenter le volume et la qualité des productions canadiennes. Le problème de la dégradation de la qualité se pose aussi et principalement au niveau des réseaux privés. Les politiques nationales visant l'amélioration de la production canadienne doivent s'adresser à l'ensemble du système de la radiotélédiffusion.

NOUS RECOMMANDONS DONC:

- 1^o - Le maintien du statut actuel de Radio-Canada comme service public ayant l'obligation:
 - a) de fournir une programmation complète et équilibrée;
 - b) de répondre aux besoins divers de divertissement du public;
 - c) de promouvoir le développement de la culture;
 - d) de fournir une information complète, équilibrée et pluraliste.

- 2^o - Nous réclamons du CRTC un renforcement des exigences en matière de qualité et de contenu canadien pour l'ensemble des services de télévision.

2 - LES NOUVEAUX DEFIS DU RESEAU FRANCAIS

Depuis plus de 20 ans, la politique fédérale des communications a été centrée sur le problème du contenu canadien face à l'envahissement des émissions américaines. Ce problème se posait surtout pour le Canada anglais, car on considérait que le Québec était en partie protégé par la barrière de la langue. Les cotes d'écoute sont d'ailleurs très significatives à cet égard; la part de l'auditoire du réseau français de Radio-Canada se situe autour de 44% alors que celle du réseau anglais n'a jamais dépassée 22%. Il n'en sera pas toujours ainsi!

Le contexte est actuellement en train de changer. Ces dernières années, le pourcentage de francophones qui regardent les émissions aux stations anglaises augmente considérablement et de façon régulière: 14% en 1976, 18% en 1978 et 26% en 1983. L'expansion des nouveaux services de télévision pose à la communauté francophone minoritaire au Canada (et très, très minoritaire en Amérique du Nord), un défi presque impossible à assumer. Avec les moyens très réduits dont elle dispose, cette communauté sera de moins en moins en mesure de fournir assez de contenus reflétant sa spécificité culturelle pour alimenter tous ces nouveaux moyens de diffusion.

Une culture de plus en plus menacée

Le résultat est facile à prévoir. Le glissement de l'auditoire francophone (surtout les jeunes), de plus en plus bilingue, vers les réseaux anglophones s'accélérera et il ne restera plus, à la limite, que les personnes plus âgées ou de jeunes originaux pour s'intéresser

encore aux émissions d'ici. Cette vision, probablement pessimiste, est loin d'être farfelue: le nouvel univers technologique n'impose-t-il pas la culture anglo-saxonne? La langue de l'informatique n'est-elle pas exclusivement l'anglais? Il faut peut-être voir aussi comme un autre signe des temps le fait que la langue française semble s'adapter de plus en plus difficilement aux nouveaux rythmes musicaux qui nous viennent des USA (du moins si on en juge par le nombre de chanteurs ou chanteuses francophones qui chantent en anglais).

Bref, la culture française en Amérique est menacée plus que jamais et le réseau français de Radio-Canada doit consacrer davantage de ressources et de moyens afin de contrer le processus de marginalisation de cette culture. Dans le contexte actuel, il nous semble que l'écart considérable entre les budgets affectés à la production francophone et anglophone ne se justifie plus. Actuellement, selon les chiffres mêmes de la Société, le coût horaire moyen des émissions du réseau français (36,689\$)¹ équivaut à la moitié de celui du réseau anglais (67,373\$); on prévoit même que cet écart se maintiendra d'ici 1990. Notons aussi que les films québécois sont achetés à moindre coût par le réseau français que par le réseau anglais.

Selon nous, le réseau français de Radio-Canada doit avoir comme priorité première la promotion et le développement de la spécificité de la culture canadienne-française. Précisons ici que l'expression spécificité n'est aucunement synonyme d'homogénéité. Cette culture, tout en étant spécifique, comporte aussi une diversité de mode d'expressions et de points de vue que le réseau français doit aussi refléter. Cette culture constitue l'une des grandes richesses du Canada et il est du devoir du réseau national d'Etat de la préserver et de l'enrichir.

¹ Société Radio-Canada. Demande de renouvellement des permis d'exploitation des réseaux de télévision de la Société Radio-Canada. Vol. 1, juin 1984, p. 224.

Des mesures inadéquates

Les nouvelles mesures préconisées par la Société Radio-Canada sont donc à notre avis insuffisantes et inadéquates. Rappelons brièvement les principales:

- o D'ici 5 ans, Radio-Canada ajoutera hebdomadairement au réseau anglais 4½ heures d'émissions canadiennes (surtout des dramatiques) et au réseau français 3½ heures;
- o Une collaboration accrue entre les deux réseaux. Il s'agit de poursuivre les efforts déjà entrepris;
- o Un meilleur reflet de la diversité culturelle, géographique et linguistique du Canada.

Il ne faudrait pas que la stratégie de canadianisation de la programmation cache une volonté d'amalgamer ou de noyer la culture canadienne-française dans le grand tout de la culture canadienne. Cette phrase tirée de la demande de Radio-Canada nous apparaît inquiétante à cet égard:

"Etant donné la diversité culturelle de son auditoire, Radio-Canada a depuis longtemps adopté une politique de pluralisme culturel à l'égard de ses émissions. Elle entend continuer d'affirmer et de traduire dans ses émissions les caractéristiques multiculturelles de la société canadienne".¹

Une minorité comme les autres???

Cette notion de multiculturalisme nous semble ramener l'existence de la culture canadienne-française au niveau d'une simple minorité ethnique.

¹ Société Radio-Canada. Demande de renouvellement..., op.cit., p. 30.

que comme les autres. Cette approche est non seulement inacceptable, mais encore non conforme à la réalité canadienne. En effet, l'objectif de Radio-Canada est-il d'en arriver à ce que les Canadiens anglais acceptent comme faisant partie de leur patrimoine Ti-Coq, les Plouffe et Maria Chapdeleine et, inversement pour les oeuvres canadiennes-anglaises équivalentes?

Nous croyons que le défi réside bien davantage dans la production de contenus nouveaux, culturellement enracinés, reflétant les réalités actuelles que vivent les jeunes, les femmes, les travailleurs et travailleuses, les minorités ethniques et les collectivités régionales. Au lieu de cela, Radio-Canada offre présentement au réseau français encore plus de téléromans et encore plus de dramatiques qui misent sur des valeurs traditionnelles et nous ramènent dans le passé. La Société a peut-être trouvé là la meilleure formule pour faire fuir encore davantage les jeunes générations vers les réseaux américains. Nous ne sommes pas opposés en soi à ce genre d'émissions. Certains de ces téléromans, au contraire, sont de grande qualité: nous pensons plus précisément au "Temps d'une paix". Cependant, nous croyons qu'il est dangereux de mettre tous nos oeufs dans ce même panier.

Le problème n'est pas simple. Le modèle américain s'impose partout dans le monde et cette popularité dépend de plusieurs facteurs qui ne tiennent pas uniquement au fait que le public aime la facilité. Sans vouloir trop simplifier, il faut cependant reconnaître qu'une large part de la supériorité professionnelle et technique des Américains est redevable à la grosseur de leur porte-monnaie. Avant de lancer une série, les Américains en testent la valeur au moyen d'un pilote. En général, un pilote dure 2 heures et coûte en moyenne 750,000\$ de l'heure à produire et la très grande majorité de ceux-ci n'ont pas de suite. A Radio-Québec, une série historique de 13 émissions sur l'histoire des "Travailleurs" a coûté à peine 600,000\$. Cet exemple illustre bien à notre avis la précarité de notre situation.

Malgré cette inégalité des moyens, il demeure qu'au Québec et dans beaucoup d'autres pays, comme en Australie, en France, en Allemagne, etc., les émissions les plus populaires sont d'origine nationale. Face à une situation compliquée, la solution unique n'est jamais, ou presque jamais, la bonne solution. C'est pourtant, en gros, ce que nous propose Radio-Canada avec ses séries dramatiques.

NOUS RECOMMANDONS:

- 3^o - Que le but prioritaire du réseau français soit de promouvoir et de développer la spécificité de la culture canadienne-française;
- 4^o - Etant donné:
- Que la culture canadienne-française est plus menacée que jamais;
 - Que cette culture ne peut être protégée par la seule barrière de la langue;
 - Que l'anglais est devenue la langue de l'informatique;
 - L'envahissement sans précédent des produits culturels américains avec la vidéocassette et la multiplication des canaux;
 - La tendance à l'internationalisation des contenus;
 - Les moyens très limités que possède la société francophone pour faire face à cette concurrence déchaînée;

NOUS RECOMMANDONS que la Société Radio-Canada consacre aux deux réseaux les mêmes budgets de production, tant pour les émissions d'information et d'affaires publiques, que pour les dramatiques, les émissions de variétés et l'achat de films québécois.

3 - LA PRIVATISATION DE LA PRODUCTION

Plusieurs commissions d'enquête sur les médias canadiens (la Commission Davey, la Commission Kent et la Commission Applebaum-Hébert) ont démontré clairement l'incompatibilité entre les "objectifs industriels et les objectifs culturels" et que la recherche du profit maximum est incompatible avec une production de qualité.

"La télévision privée fait peu appel aux talents canadiens et n'investit guère pour en développer de nouveaux. Elle considère le câble et les ondes comme des "véhicules" lucratifs. Parmi les entreprises de ce secteur, peu font preuve d'un sentiment d'obligation quant au développement des arts et des autres manifestations de la vie culturelle canadienne, en dépit des règles touchant les éléments canadiens de la programmation".¹

Pour se conformer à la nouvelle politique fédérale sur la radiotélédiffusion, Radio-Canada entend faire réaliser d'ici 5 ans la moitié de ses émissions par des producteurs indépendants et ce, dans le but de promouvoir le développement de l'industrie privée de la production audiovisuelle. Nous nageons ici dans la plus grande confusion, il nous semble. Face au constat de la faible contribution de la télévision privée au développement des arts, les décideurs politiques se sont tournés tout naturellement vers le réseau d'Etat pour produire des émissions de qualité. Ce qui est difficile à comprendre, c'est qu'on demande à la Société Radio-Canada de faire produire la majorité de ses émissions d'ici 5 ans par... l'industrie privée!

PROMOUVOIR LA CREATION OU L'INDUSTRIE?

A notre avis, cette orientation risque de détourner Radio-Canada de son vrai rôle culturel, soit celui de promouvoir la création en of-

¹ Rapport Applebaum-Hébert, pp. 267-268.

frant aux artistes d'ici la possibilité de s'exprimer. Radio-Canada se doit, en effet, de favoriser le développement des arts, et notamment l'art cinématographique, mais il n'est pas dans son mandat de promouvoir l'industrie privée de la production d'émissions. Dans le contexte actuel, avec les exigences très élevées reliées au standard "broadcast" et au créneau du "Prime-Time", il y a de fortes chances que les grosses maisons de production soient les seules à obtenir de tels contrats. En cette saison 1984-1985, ce sont des producteurs indépendants comme Astral Bellevue Pathé, les Producteurs Associés, Productions Mutuelles et Ciné St-Henri qui réalisent les trois mini-séries de prestige. On le voit, cette politique risque donc de servir davantage à promouvoir la grande industrie du cinéma, au lieu de favoriser la création et le développement de nouveaux talents.

Peut-on encore parler de producteurs et de créateurs indépendants lorsqu'on est en face de sociétés comme Astral Bellevue Pathée et les Productions Mutuelles? Ne s'agit-il pas davantage d'une industrie privée du cinéma qui, elle aussi, recherche avant tout la rentabilité et le profit maximum? Comment peut-on penser alors que la créativité peut plus facilement s'exprimer dans un tel contexte commercial? L'expérience française est très révélatrice à cet égard:

"Selon le responsable du Seuil audiovisuel, la production cinématographique française de qualité "s'est toujours faite contre le système de production dominant". Il en donne pour preuve que "sur 500 titres sélectionnés pour le catalogue (des vidéo-disques) dressé en vue du marché international, 3 seulement appartenaient à la firme Gaumont et 40 à Pathé. Ce responsable concluait: "Voilà qui ne présage rien de bon pour l'avenir du film français, quand on voit le sort fait actuellement à la petite production par la concentration".¹

¹ Entretien avec François Lesterling, Sonovision, avril 1979. Cité par A. et M. Mattelart, "Une culture pour gérer la crise", Le monde diplomatique, oct. 1979.

Il faut aussi s'interroger sur les conséquences d'une stratégie axée sur les superproductions. A ce titre, l'expérience des "Plouffe" était peut-être à tenter, mais il ne nous semble pas qu'elle soit si concluante que cela. Ce genre de productions, dans le contexte canadien, concentre trop de capitaux par rapport aux retombées culturelles et ne laisse que des miettes au cinéma d'auteur. Cette pratique, si elle devait se poursuivre, nous semble inconciliable avec le défi qu'il nous faut relever, soit celui d'augmenter le volume des productions canadiennes pour faire face à l'explosion de nouveaux services.

S'enrichir collectivement ou enrichir l'industrie?

Cette stratégie de "faire-faire" les émissions à l'extérieur de la Société va modifier le rôle de celle-ci. En effet, la Société deviendra ainsi un intervenant économique pour développer l'industrie privée de la production d'émissions. De plus, si notre lecture de la demande de Radio-Canada est bonne, cette production privée risque de se faire presque exclusivement avec des fonds publics.

"En théorie, le Fonds de développement de la production d'émissions canadiennes suppose un partage en tiers, c'est-à-dire un investissement de 33% de la part de Radio-Canada, à titre de redevance, un apport de 33% du Fonds de 33% provenant d'investissements privés ou de recettes de la vente de l'émission à l'étranger avant production. En vérité, Radio-Canada peut devoir, dans certains cas, miser beaucoup plus que 33% des frais, parfois même jusqu'à 50% ou 60%, afin d'obtenir une émission réunissant les caractéristiques qu'elle recherche, de rendre l'entreprise viable et d'assurer un profit raisonnable au producteur".¹

Il y a à notre avis quelque chose de profondément antisocial dans cette politique. La population va payer pour enrichir des groupes privés sans qu'il y ait aucune garantie d'enrichissement collectif.

¹ Société Radio-Canada. Demande de renouvellement..., op. cit. p.37.

La Société Radio-Canada, avec les ressources internes de production dont elle dispose, devrait tenter de mieux canaliser ce potentiel pour à la fois augmenter la quantité et la qualité des émissions. Radio-Canada a délaissé graduellement les émissions pour les enfants, alors que la qualité de ces émissions était reconnue mondialement. Qu'est-il arrivé de ces artistes, de ces artisans et de ces équipes de productions chevronnées? Ils ont été certainement sous-utilisés et ainsi démotivés. Cet exemple n'est pas unique et on pourrait en énumérer d'autres. Il nous apparaît essentiel, pour l'avenir de Radio-Canada, de bien analyser les raisons de ce gaspillage important de ressources. Le bouc émissaire tout désigné ici est bien sûr les syndicats; à notre avis, on se plaît beaucoup trop facilement à opposer permanence et créativité.

En information, il est acquis que la permanence d'emploi constitue une garantie à la liberté d'expression; pourquoi en serait-il autrement lorsqu'il s'agit de créativité? Dans l'exemple mentionné plus haut, ce n'est certainement pas le syndicat qui est responsable de la baisse des émissions pour les jeunes, mais bien davantage la disparition de la publicité destinée aux enfants. Un tel comportement n'est sûrement pas compatible avec la mission sociale de Radio-Canada. A notre avis, c'est tout le mode de gestion de Radio-Canada qui est à revoir, et ceci nous semble une condition sine qua non de la revitalisation de la programmation.

Nous ne sommes pas opposés au fait que Radio-Canada ait recours à des ressources de production extérieures. Nous souhaitons cependant que cette pratique se fasse en conformité avec son mandat, et surtout qu'elle soit encadrée par des balises très précises, de façon à favoriser la création et non l'industrie; la culture n'est pas une industrie comme les autres. De plus, nous croyons que pour préserver l'intégrité de la Société Radio-Canada, celle-ci doit continuer de produire la majorité de ses émissions.

L'exclusion injustifiable du documentaire

La politique d'exclusion du documentaire du Fonds de développement de la production d'émissions canadiennes risque de porter un coup mortel à cette forme d'expression audio-visuelle. Il n'y a pas de raison, parce que l'on en a trop fait dans le passé, de n'en plus faire maintenant. Ce raisonnement bien simpliste ne semble cependant pas avoir effleuré l'esprit de l'ancien ministre Fox. A notre avis, il s'agit là d'une décision politique arbitraire et injustifiable. Le documentaire a fait la renommée de notre cinéma et cette formule est et demeurera toujours un moyen efficace d'expression de la réalité. Radio-Canada ne peut se passer de ce moyen pour réaliser un de ses buts actuels, soit de mieux refléter "la diversité culturelle, géographique et linguistique du Canada".

NOUS RECOMMANDONS

- 5° - Que Radio-Canada, étant donné le contexte des restrictions budgétaires, mise davantage et prioritairement sur ses ressources de productions internes pour améliorer le volume des émissions canadiennes;
- 6° - Que Radio-Canada abandonne son projet de privatiser 50% de sa production d'ici 5 ans. Qu'une étude sérieuse soit entreprise sur les implications et les conséquences importantes d'une telle politique sur l'avenir de la Société d'Etat.
- 7° - Que la Société Radio-Canada assortisse sa politique d'aide à la création de critères précis qu'elle devra rendre publics de façon à garantir que ces fonds serviront à enrichir notre culture et non uniquement à la grande industrie du cinéma. Le premier principe qui devrait guider l'établissement de tels critères consisterait à notre avis à favoriser une diversité d'expression artistique et culturelle.
- 8° - Que le Fonds de développement de la production soit ouvert aux productions documentaires et que Radio-Canada utilise aussi cette forme de production pour mieux refléter la diversité des modes de vie et le dynamisme des divers milieux.

4 - L'INFORMATION A RADIO-CANADA

L'information devrait constituer à notre avis le secteur prioritaire du réseau d'Etat. Avec les moyens dont elle dispose, la Société se doit, en information, de jouer pleinement son rôle de service public et, en conséquence, de fournir aux citoyens et aux citoyennes une information complète, équilibrée et pluraliste.

La télévision demeure la principale source d'information pour la majorité de la population. De plus, la puissance de l'image confère à l'information télévisée une influence déterminante sur l'opinion publique. L'importance que prennent les débats télévisés des chefs de partis lors de campagnes électorales, pour ne prendre que cet exemple, illustre bien ce phénomène.

Vulnérable aux pressions des pouvoirs

Ce pouvoir politique énorme de la télévision rend celle-ci entièrement vulnérable aux pressions des groupes dominants. En effet, ceux-ci ont réussi à investir la télévision, comme d'ailleurs la majorité des médias, et à s'en servir comme instrument pour conditionner l'opinion publique. La principale source d'information des médias n'est-elle pas, actuellement, le communiqué prêt pour la diffusion provenant des services de relations publiques des gouvernements, des grandes institutions et des grandes entreprises?

"Les professionnels des relations publiques, les chargés de communications et les attachés de presse de tout poil ont pratiquement gagné leur pari: ils ont réussi à manipuler et à encercler la presse quotidienne, électronique et écrite".¹

¹ Le "30", "La presse quotidienne est en train de se faire avoir," article de Rodolphe Morissette, p. 14.

Radio-Canada n'a pas échappé à cet encerclement et a toujours été particulièrement vulnérable aux pressions politiques. Son mandat de défendre et promouvoir l'unité canadienne l'a amenée à jouer un rôle à la fois d'intervenant et de diffuseur "neutre" du débat politique. De plus en plus, des facteurs politiques nous semblent intervenir dans la sélection de l'information à Radio-Canada. L'ancien ministre des Communications, Francis Fox, avait exprimé sa volonté de voir l'information à Radio-Canada centrée davantage sur des dossiers nationaux. Il est assez significatif à cet égard que le seul point touchant l'information, dans la présente demande soumise par Radio-Canada au CRTC, porte justement sur l'intention de Radio-Canada d'augmenter la proportion de reportages d'intérêt national...

"Entre 1979-1980 et 1982-1983, LE TELEJOURNAL a augmenté de 20% le reportage des questions d'intérêt national en dehors du Québec, et la direction du réseau entend continuer d'augmenter cette proportion. Bien qu'on mettra l'accent sur les préoccupations des minorités francophones du Canada, on s'efforcera davantage de traiter des questions d'intérêt national, particulièrement des questions économiques".¹

Radio-Canada ne respecte pas, selon nous, sa propre politique d'information:

"La politique journalistique de la Société est basée sur des propositions fondamentales qui caractérisent la philosophie de Radio-Canada:

"a) Les ondes appartiennent de droit au public, qui s'attend à pouvoir prendre connaissance des principaux courants d'opinion sur les grandes questions d'actualité;

"b) Les ondes ne doivent pas être soumises à l'emprise de personnes ou de groupes influents à cause de leur situation;

"c) Le libre échange d'opinions est l'une des principales sauvegardes des institutions démocratiques;

"d) La plus stricte neutralité est observée dans les émissions."²

¹ Société Radio-Canada. Demande de renouvellement..., op.cit., p. 34.

² Société Radio-Canada. Politique journalistique, 1982.

Des chiffres le démontrent

Des analyses sérieuses sur les actualités télévisées réalisées par l'ICEA, dont une avec la collaboration de chercheurs de l'UQAM, ont démontré, chiffres à l'appui, que l'information à Radio-Canada ne reflète pas, de façon équitable, la diversité des points de vue qui ont cours dans notre société. Certains groupes sont qualitativement et quantitativement favorisés au détriment de d'autres; les femmes, les milieux populaires, les régions sont pratiquement ignorés et les syndicats sont présentés presque uniquement comme des fauteurs de troubles.

Contrairement à l'idée générale voulant que le téléjournal soit bâti à partir de faits bruts, la recherche montrait, au contraire, que dans 67.3% des cas, les déclencheurs de la nouvelle sont des réflexions et opinions provenant surtout des représentants des institutions gouvernementales. Ce qui nous amenait à conclure que le téléjournal est carrément investi par les pouvoirs en place pour conditionner l'opinion publique.

De plus, on pouvait aussi constater que l'accès aux ondes était réservé, dans 80% des cas, à des haut placés dans l'échelle sociale, formant ainsi le "club des actualités".

La recherche révélait aussi que les syndicats étaient présentés comme les seuls responsables des conflits de travail. Contrairement au patronat, qui intervient au niveau des grands dossiers, les syndicats ne sont pas considérés comme des partenaires sociaux.

Une étude réalisée par une équipe de Radio-Canada en 1982 confirme certaines de ces données. "Pour les émissions d'information, l'im-

portance numérique des hommes est marquante, que ce soit pour les journalistes, les personnages centraux à la nouvelle ou les interviewés".¹ Cette recherche révélait aussi que 85% des personnes interviewées au Téléjournal sont des hommes; aux affaires publiques, les femmes ont un peu plus de place: 31%. On y apprenait de même que, dans l'ensemble de la programmation, prédominent les personnes aux idées favorables au statu quo.

La Société Radio-Canada a dû certainement procéder déjà à des analyses de contenu détaillées de ses informations; il faut croire que ces analyses contredisent toutes les critiques qui lui sont adressées puisqu'elle n'a pas jugé nécessaire de procéder à des réajustements de ses émissions d'information et d'affaires publiques... Si, de fait, de telles analyses existent, nous aimerions en prendre connaissance, ce qui nous permettrait, enfin, de mieux connaître les critères de la Société en matière de pluralisme et de neutralité de l'information.

Pour notre part, nous ne croyons pas que les lacunes de l'information à Radio-Canada aient été corrigées ces dernières années. Au contraire, nous avons l'impression que l'information télévisée au réseau français s'est institutionnalisée encore davantage! Cela tient à plusieurs facteurs selon nous: la réduction de l'information régionale, la disparition d'émissions hebdomadaires d'affaires publiques et de débats publics, la formule actuelle des émissions d'information en soirée.

De moins en moins d'informations

La période consacrée à l'information proprement dite a été passablement réduite au réseau français. L'émission "Ce soir", écourtée d'une

¹ Société Radio-Canada. La présence, le rôle et l'image de la femme aux heures de grande écoute à la télévision du réseau français de Radio-Canada, Sommaire, 1982.

demi-heure pour faire place à l'émission "Avis de recherche", ne laisse à l'information régionale qu'un mince dix minutes par soir. Cette information n'a par ailleurs plus sa place au bulletin de fin de soirée. A notre avis, cette situation est inacceptable; comment peut-on croire, en effet, que le réseau français s'acquitte réellement de sa tâche d'informer adéquatement la population, quand elle ne consacre que 10 minutes par jour aux nouvelles provenant de la région montréalaise, alors que cette région compte la moitié de la population du Québec et que cette même ville se trouve à être la métropole française d'Amérique?

Il est impossible au réseau français d'en arriver en si peu de temps à fournir à la population une information complète, pluraliste et équilibrée. La démonstration relève d'un simple calcul mathématique. Si l'on considère que le Téléjournal de fin de soirée répète à 85% les nouvelles diffusées dans le cadre de l'émission "Ce soir", on en arrive à constater que le temps consacré aux nouvelles se limite, en fait, à une demi-heure par soir. En une demi-heure il faut, à chaque soir, parler de ce qui s'est passé dans le monde, de ce qui s'est passé partout au Canada, de ce qui s'est passé au parlement d'Ottawa et de Québec; il reste donc à la fin tout juste le temps de signaler quelques faits divers ou quelques conflits de travail.

L'émission "Le point" et l'émission "Les actualités" animée en début de soirée par Pierre Maisonneuve, ont pour but, nous dit-on, d'approfondir des questions d'actualité plus importantes. Ces émissions sont centrées sur les très grands événements et, encore là, ne permettent pas réellement l'expression de divers points de vue sur la réalité. Il ne nous semble pas, en effet, que le club sélect des personnes interviewées se soit beaucoup élargi avec l'émission "Le point", du moins celle de l'année dernière.

Dans cette période difficile que traverse nos sociétés, il est à notre avis crucial pour la sauvegarde de la vie démocratique, qu'un réseau d'Etat comme Radio-Canada fasse davantage état des grands débats qui ont cours actuellement sur les orientations collectives à prendre pour faire face aux nouveaux défis actuels, tant économiques, politiques, que culturels.

Pour ce faire, le réseau français de Radio-Canada devrait remettre à l'horaire des émissions hebdomadaires d'affaires publiques et de débats publics, afin de permettre une réelle circulation d'informations sur les grands enjeux de société. Ainsi la population, en entendant différents points de vue, sera plus à même de se former une opinion éclairée sur les réalités qui la concernent.

Il est tout à fait déplorable à cet égard que la présente demande de Radio-Canada au CRTC, présentée comme une "réorientation vigoureuse" de ses services, soit muette sur toutes ces questions et ne fasse que reconduire les émissions d'information actuelles.

NOUS RECOMMANDONS

- 9^o - Que la Société Radio-Canada procède à une évaluation de ses émissions d'information sur la base de sa politique d'information et que les résultats de cette étude soient rendus publics. Si de telles analyses existent, Radio-Canada devrait les rendre publiques le plus tôt possible.
- 10^o - La formation de comités consultatifs, tels qu'il en existe pour les émissions agricoles et religieuses au réseau français et anglais, sur l'équilibre de l'information à Radio-Canada et composés de personnes représentatives des divers milieux sociaux, culturels et économiques.
- Ce comité aurait pour mandat de proposer à la Société des moyens pour démocratiser l'information. Il pourrait, pour ce faire, organiser des rencontres de consultations auprès du public.
- 11^o - Que l'émission d'information "Ce soir" soit prolongée d'une demi-heure de façon à donner à l'information régionale la place qui lui revient.
- Que Radio-Canada assure et consolide la production locale d'informations dans chacune des localités importantes des régions du Canada (au lieu de vouloir couper, sinon faire disparaître, comme la rumeur le veut, les effectifs de CBGAT, Gaspésie-les Îles-de-la-Madeleine).
- Que Radio-Canada développe un plan d'action en vue d'en arriver dans des délais raisonnables à rendre son réseau français au Québec bidirectionnel. Cette mesure permettra à Radio-Canada de mieux refléter la réalité

régionale dans sa diversité et d'offrir aux régions la possibilité d'échanger entre elles des informations qui les concernent.

12^o - Que Radio-Canada remette à l'horaire des émissions hebdomadaires d'affaires publiques et de débats publics.

13^o - Que la Société affecte des journalistes pour traiter des réalités de vie:

- . des milieux populaires
- . des jeunes
- . des femmes
- . du monde du travail

14^o - Que la Société augmente de façon substantielle la participation des porte-parole de ces milieux aux émissions d'information.

5 - DEMOCRATISATION OU POLITISATION DE RADIO-CANADA ?

La Société Radio-Canada constitue le principal outil de développement de la culture au pays. Ce réseau public, financé dans une proportion de 85% à même les taxes des contribuables, doit d'abord être un instrument au service de la population avant d'être surtout au service de l'Etat. Radio-Canada, dans sa nouvelle stratégie, semble avoir oublié cette dimension première de son mandat.

Avant de vouloir aider le développement de l'industrie de la production d'émissions, il aurait été plus normal que la Société se préoccupe d'abord de la manière dont elle s'acquitte de son obligation d'assurer aux citoyens et citoyennes du Canada l'exercice véritable de leur droit à l'information et à la culture, qui leur est reconnu dans la Charte québécoise des droits de la personne et dans la Déclaration de l'ONU sur les droits de l'homme. Il faut dire, cependant, que ce n'est pas cette piste de travail qui fut suggérée à Radio-Canada par l'ex-ministre Fox.

Pour remplir pleinement ses obligations vis-à-vis la population, la Société d'Etat doit demeurer libre de toute attache vis-à-vis les pouvoirs politiques et économiques. Plusieurs mesures proposées par l'ancien ministre Fox pour accroître le rendement et l'imputabilité du service national (dans le document "Bâtir l'avenir: vers une Société Radio-Canada distincte") risquent au contraire d'engendrer un contrôle politique certain sur la Société d'Etat.

Vers un contrôle politique accru...

En effet, le pouvoir de directive que s'octroyait le gouvernement en vue d'orienter les grandes politiques de la Société Radio-Canada,

la nomination par le gouvernement d'un président-directeur des opérations de la Société, en plus de celle du président-directeur général, nous apparaissent comme autant de mécanismes pouvant conduire à un plus grand contrôle politique sur la Société d'Etat.

La Société Radio-Canada semble avoir accepté d'emblée ces nouvelles règles du jeu. En effet, le contenu de la demande de renouvellement de permis se conforme en tout point aux orientations proposées par le ministre Fox. De plus, cette nouvelle stratégie a été élaborée en vase clos, sans consultation interne et externe véritable; tout s'est passé comme si la Société Radio-Canada s'était tout simplement limitée à répondre à la commande du ministre, à ses directives...

Tous ces faits nous apparaissent extrêmement troublants et inquiétants pour l'avenir de la Société et la sauvegarde de son autonomie. La Société traverse, selon nous, une période critique de son histoire car un double danger menace son intégrité: une politisation accrue de son rôle et un déplacement de sa fonction de service public vers un rôle d'intervenant économique pour développer l'industrie privée.

Il est urgent à notre avis de revoir tout le processus décisionnel de la Société de façon à ce que celle-ci soit soumise à un véritable contrôle démocratique et non à un plus grand contrôle politique.

NOUS RECOMMANDONS

- 15^o - Que la composition du Conseil d'administration de Radio-Canada soit revue pour permettre une meilleure représentativité des principaux intervenants sociaux;
- 16^o - Que tout projet modifiant l'orientation de la Société Radio-Canada soit soumis au préalable à la consultation publique;
Que toute décision impliquant une modification importante du rôle de Radio-Canada soit suspendue et ce:
. pour permettre un véritable débat public sur le rôle de Radio-Canada;
- 17^o - Que tous les nouveaux projets de programmation découlent d'un plan de recherche et de développement préalable et que ce plan soit élaboré en concertation avec les principaux intervenants concernés.